ID: 003-210303046-20250409-DELIB202516-DE

N° 16 / 2025

MAIRIE DE VENDAT RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

Nombres de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	17	17

Date de la convocation 01.04.2025

Date d'affichage

16.04.2025

MATE

Affectation des résultats 2024.

7 Finances locales7.1 Décisions budgétaires

Acte rendu exécutoire Après dépôt en S/Préfecture le et publication ou notification du

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDAT

Séance du 09 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le neuf avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vendat, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GERMANANGUE, Maire.

Présents: tous les conseillers municipaux, sauf

- Monsieur Jean-François JANIN,
- Monsieur Simon LACOSTE.

Secrétaire de séance : Madame BAURY Aline.

Réuni sous la présidence de Madame Aline BAURY, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

<u>DÉCIDE</u> À l'unanimité

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :

505 681,75 €

- un excédent reporté de :

916 206,55 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :

1 421 888,30 €

- un déficit d'investissement de :

15 422,57 €

- un déficit des restes à réaliser de :

276 820,00 €

Soit un besoin de financement de :

292 242,57 €

.../...

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 003-210303046-20250409-DELIB202516-DE

d'affecter, le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

- Résultat de clôture au 31/12/2024 : Excédent

1 421 888,30 €

- Affectation en réserve (1068) :

292 242,57 €

- Résultat reporté en fonctionnement (002) :

1 129 645,73 €

- Résultat d'investissement reporté (001) :

Déficit

15 422,57 €



Pour extrait conforme, Le Maire,

Jean-Marc GERMANANGUE